

Comité permanent des finances de la Chambre des communes

Consultations prébudgétaires de 2015

Mémoire de l'Alliance canadienne des associations étudiantes

Résumé

Depuis 2008, le gouvernement du Canada a pris d'importantes mesures pour soutenir l'économie du pays, notamment en investissant dans l'éducation et l'acquisition des compétences. Malgré tout, les Canadiens savent que le paysage économique est encore incertain et qu'il reste bien des choses à faire. Bien qu'aucune panacée n'existe pour la stabilité économique à long terme, une population instruite et hautement qualifiée est un élément essentiel pour nous assurer un avenir économique stable et prospère. Une population instruite contribue à la croissance de l'économie et crée de nouvelles possibilités pour ceux qui cherchent à se joindre à la population active. Dans cette optique, le gouvernement du Canada devrait jouer un rôle de premier plan pour améliorer le soutien financier aux étudiants dans le but de cibler ceux qui en ont le plus besoin et les familles de la classe moyenne.

Le système actuel d'aide financière permet à des milliers de Canadiens d'accéder aux études et d'acquérir des compétences. Bien que chaque dollar investi dans les programmes d'aide financière à leur intention profite aux étudiants, c'est l'ensemble du pays qui bénéficie des avantages d'avoir une population instruite. Pour réintégrer le marché du travail, les gens doivent d'abord retourner sur les bancs d'école. L'Alliance canadienne des associations étudiantes (ACAE) demande au gouvernement fédéral de mener le Canada dans cet effort et d'éliminer les obstacles à l'éducation et au recyclage professionnel.

À l'heure actuelle, les étudiants sont pénalisés et voient leur prêt étudiant réduit s'ils travaillent pendant leurs études, et ce, malgré le fait que l'expérience de travail qu'ils acquièrent ainsi contribue à notre économie, ainsi qu'à leur réussite future sur le marché de l'emploi. Pour un coût de 25 millions de dollars, l'ACAE recommande que

le gouvernement élimine les pénalités liées à l'emploi en modifiant le Programme canadien de prêts aux étudiants (PCPE) et en abolissant le seuil de revenu exempté de 100 dollars par semaine, ce qui permettrait aux étudiants de décider combien ils doivent gagner pendant leurs études.

Pour un coût de 46 millions de dollars, l'ACAE exhorte le gouvernement à mettre fin à la politique du PCPE sur la contribution attendue des parents et à traiter les étudiants comme des personnes indépendantes, peu importe leur âge ou leur situation économique. Sinon, le gouvernement devrait s'assurer que l'évaluation du PCPE mesure adéquatement la contribution réelle des parents à l'éducation de leurs enfants.

Pour un coût de 52,7 millions de dollars, l'ACAE demande au gouvernement de chercher à réduire le nombre important d'étudiants bénéficiaires du PCPE dont les besoins financiers ne sont pas tous satisfaits. Le plafond des prêts aux étudiants n'a pas augmenté depuis 2004, alors que le coût des études, lui, s'est considérablement accru. Il est temps que le gouvernement commence à soutenir adéquatement les étudiants en élevant ce plafond de 210 à 245 \$ par semaine.

Pour un coût de 60,8 millions de dollars, l'ACAE recommande au gouvernement du Canada de mieux soutenir les étudiants en augmentant le montant de ses bourses de 9,4 % pour compenser l'inflation depuis l'instauration du programme et en liant la valeur de ses bourses à l'indice des prix à la consommation (IPC). Par ailleurs, le gouvernement devrait créer un programme de bourses différent pour les étudiants des cycles supérieurs aux besoins financiers élevés.

Pour un coût de 8 millions de dollars, l'ACAE presse le gouvernement d'encourager les étudiants plus âgés à se recycler et à poursuivre leurs études, sans pour autant risquer leur avenir financier, en modifiant la méthode d'évaluation des actifs des emprunteurs du PCPE pour exempter la somme de 10 000 \$ en actifs financiers personnels.

Éliminer la limite de revenu exempté pendant les études

L'ACAE recommande que le PCPE soit modifié pour éliminer la limite de revenu qu'un étudiant qui travaille a le droit de gagner, limite actuellement fixée à 100 \$ par semaine. En 2011, près de 60 % des étudiants ont travaillé pendant leurs études, en moyenne 18 heures par semaine. Bien des étudiants souhaitent acquérir de l'expérience sur le marché du travail ou ont besoin d'argent pour payer leurs frais de scolarité, leur logement et leur matériel d'études. À l'heure actuelle, les étudiants sont pénalisés pour ce choix, étant donné que le seuil de revenu exempté par le PCPE réduit leur prêt d'un montant égal à celui qu'ils gagnent au-delà de 100 \$ par semaine.

Un tel changement aurait des répercussions positives et importantes pour la centaine de milliers d'étudiants salariés. L'étudiant moyen, qui travaille 18 heures par semaine à 10 \$ de l'heure, perd actuellement 2 720 \$ en aide financière sur l'année scolaire de 34 semaines à cause de cette pénalité.

Personne au Canada ne mérite d'être puni pour gagner un salaire, encore moins ceux qui cherchent à poursuivre leurs études. Nous ne devrions pas mettre les étudiants dans une situation où l'obtention d'un stage rémunéré ou d'un emploi dans le système coopératif peut entraîner la réduction de leur prêt étudiant. Cela n'affecte pas seulement les étudiants concernés, mais aussi les employeurs et l'avenir économique du Canada. De plus, cet investissement donnera aux étudiants adultes qui veulent se recycler la possibilité de recevoir de l'aide financière sans être punis parce qu'ils travaillent.

En investissant au maximum 25 millions de dollars par an, le gouvernement fédéral pourrait faire en sorte que personne qui travaille pour payer ses études ne soit pénalisé pour ses revenus.

Éliminer la contribution prévue des parents

Le gouvernement du Canada devrait considérer les étudiants comme étant financièrement indépendants de leurs parents et ne pas tenir compte du revenu parental

dans l'évaluation des besoins financiers de l'étudiant. L'ACAE exhorte le gouvernement fédéral à modifier le PCPE pour éliminer la contribution attendue des parents. Sinon, il faut que l'évaluation du PCPE mesure adéquatement la contribution réelle des parents à l'éducation de leurs enfants. On ne doit pas limiter l'accès à l'éducation de façon arbitraire en fonction des circonstances d'une famille, surtout quand on tient compte de l'augmentation constante du coût des études.

Le gouvernement doit trouver des moyens pour donner aux jeunes l'accès à une aide financière qui correspond à leurs propres besoins. La grande majorité des parents dont les enfants font des études postsecondaires, soit 70 %, ressentent le désir et l'obligation de contribuer aux études de leurs enfants, mais tous ne jouissent pas de la flexibilité financière nécessaire pour ce faire. La situation est aggravée du fait que 20 % des parents dont les revenus familiaux s'élevaient à plus de 100 000 \$ n'ont pas offert de soutien financier à leurs enfants pour leurs études postsecondaires. En réalité, cette politique punit injustement les étudiants, car ils n'ont aucun pouvoir de décision quant à la contribution qu'ils reçoivent.

L'Alberta a déjà modifié sa politique en cette matière, en 2012. Un tel changement éliminerait un obstacle important à l'accès à l'enseignement postsecondaire et bénéficierait aux étudiants qui sont autrement considérés comme dépendants de leurs parents. Par ailleurs, cela avantagerait des familles canadiennes de toutes sortes qui doivent choisir à l'heure actuelle entre leur retraite et l'éducation de leurs enfants.

Le gouvernement devrait traiter les étudiants comme des personnes indépendantes financièrement de leurs parents, peu importe leur âge ou leur situation économique. Pour un coût de 46 millions de dollars, le gouvernement peut éliminer la contribution attendue des parents et assurer un accès à l'aide financière à ceux qui seraient autrement laissés pour compte.

Accroître le plafond hebdomadaire du PCPE

L'ACAE recommande au gouvernement du Canada d'accroître le montant d'aide financière accordé aux étudiants pour tenir compte de l'augmentation des frais associés à la poursuite d'études postsecondaires. Plus précisément, le gouvernement doit élever le plafond hebdomadaire du PCPE de 210 à 245 \$ par semaine. Ce plafond n'a pas augmenté depuis 2004, ce qui a laissé les étudiants submergés dans une marée montante de coûts pendant dix ans et les a obligés à se tourner vers d'autres sources plus coûteuses de financement pour leurs études.

Le fait que les besoins financiers de 31 % des étudiants canadiens dépassent les fonds auxquels ils ont accès illustre cette réalité. Pour compenser ce manque de financement, les étudiants font face à des choix troublants. L'une de leurs options est de se tourner vers des prêteurs privés, dont les taux d'intérêt sont extrêmement élevés et qui ne sont pas très flexibles quant aux modalités de remboursement. Une autre est de demander le soutien de leur famille, qui doit alors souvent sacrifier sa propre stabilité financière; en effet, des familles qui contribuent économiquement aux études de leurs enfants, 33 % doivent piger dans leurs épargnes de retraite et 14 % sont obligées de réhypothéquer leur logement pour y parvenir. La question du coût élevé des études ne touche pas seulement les étudiants, mais aussi les familles de la classe moyenne du Canada. À défaut de meilleures options de financement, plusieurs de ceux qui souhaiteraient faire des études se découragent tout simplement.

Le gouvernement du Canada doit prendre l'initiative pour préparer le pays afin qu'il prospère dans l'économie mondiale du savoir, et ce n'est possible que s'il fait en sorte que tous les Canadiens aient une chance d'accéder à l'éducation supérieure. Une dette démesurée pour les étudiants et leur famille n'est pas un moyen viable d'atteindre cet objectif.

Un tel changement représenterait près de 175 millions de dollars supplémentaires pour les étudiants qui en ont le plus besoin, mais il n'entraînerait que des dépenses d'au plus 52,7 millions de dollars par an en coûts non recouvrables.

Accroître les bourses aux étudiants

Le gouvernement fédéral a accordé des bourses immédiates non remboursables à plus de 336 000 étudiants en 2011-2012 par l'entremise du Programme canadien de bourses aux étudiants. Cet investissement réduit directement le fardeau de la dette des étudiants et améliore l'accès à l'enseignement postsecondaire au Canada. Le gouvernement devrait encourager ce succès en augmentant de 9,4 % les fonds distribués par le programme, pour tenir compte de l'inflation depuis son instauration, et lier les montants donnés à l'IPC à partir de maintenant. En outre, le gouvernement du Canada devrait créer un programme de bourses à part pour les étudiants des cycles supérieurs aux besoins financiers élevés.

Le Programme canadien de bourses aux étudiants a été couronné de succès et a eu des effets positifs incroyables pour les étudiants du pays. Si l'on souhaite qu'il conserve son utilité, il faut augmenter le montant d'aide accordé pour compenser l'augmentation des frais associés à la poursuite d'études postsecondaires. D'autre part, le nombre d'étudiants aux cycles supérieurs ne cesse de s'accroître au Canada, et leurs options sont limitées en matière d'aide financière. Ainsi, une bourse permettrait d'aider ceux dont les besoins financiers sont les plus élevés.

De plus en plus d'étudiants doivent emprunter pour payer leurs études, et la proportion d'entre eux qui ont un haut niveau de dette augmente. Les étudiants qui sortent de l'école avec une lourde dette ont de la difficulté à s'intégrer dans le marché de l'emploi et peuvent nuire à la durabilité de la croissance économique canadienne. Des bourses ciblées constitueraient le meilleur mécanisme pour réduire la dette des étudiants, et elles sont en outre associées à un meilleur taux de remboursement à long terme.

Pour un coût de 60,8 millions de dollars, le gouvernement du Canada peut atténuer ces risques en augmentant la valeur des bourses qu'il accorde aux étudiants de 9,4 % pour tenir compte de l'inflation depuis la création du programme. Le gouvernement devrait

de plus instaurer un programme de bourses différent pour les étudiants des cycles supérieurs aux besoins financiers élevés.

Accroître l'accès au Programme canadien de prêts aux étudiants

Au Canada, bien des travailleurs souhaitent retourner aux études pour se recycler, pour élargir leurs compétences ou tout simplement pour approfondir leurs connaissances. Afin d'aider ces étudiants plus âgés, l'ACAE recommande que le gouvernement du Canada accorde une exemption de 10 000 \$ dans l'évaluation des actifs financiers personnels.

Les étudiants adultes affrontent déjà de nombreux obstacles pour obtenir de l'aide financière. En 2007, 34 % des étudiants canadiens de niveau postsecondaire étaient âgés de 25 ans ou plus, mais ce groupe ne représentait que 20 % des bénéficiaires de prêt. Cela dit, le prêt moyen pour ceux d'entre eux qui en ont effectivement reçu un était plus élevé que pour les étudiants des autres catégories, ce qui indique que les étudiants plus âgés ont des besoins financiers plus élevés.

En ajustant la méthode d'évaluation des actifs des emprunteurs du PCPE, le gouvernement du Canada peut faire en sorte que ceux qui veulent se recycler ont le plus de chances de succès possible. Les travailleurs qui ont besoin de se perfectionner, ceux qui changent de carrière au milieu de la vie, et même les étudiants qui se sont montrés financièrement responsables bénéficieront de cette modification. Un tel changement de politique encouragerait le recyclage et la bonne gestion fiscale.

Le gouvernement devrait faire du recyclage professionnel une de ses priorités en ajustant l'évaluation des actifs des emprunteurs effectuée par le PCPE. Il en coûterait 8 millions de dollars par an au gouvernement pour donner aux étudiants adultes un accès égal au soutien financier et encourager l'épargne responsable.